

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 1.11.2015	Heure 21h03	Numéro	Département(s) DFS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : [Groupe PopVertsSol]	Lié à : (obligatoire) ad 15.023
Titre : Amendement au décret approuvant la modification des options stratégiques pour l'Etablissement hospitalier multisite cantonal à l'horizon 2017	
Contenu : Article premier b): les options stratégiques suivantes sont suspendues: Suppression de: – des investissements immobiliers consentis sur le site de CDF pour la rénovation des blocs opératoires, des unités d'hospitalisation et du hall d'entrée.	
Motivation (facultatif) : Quels que soient les résultats des études définissant les contours hospitaliers de HNe au long terme, des investissements immobiliers restent urgents sur le site de La Chaux-de-Fonds pour le court et moyen terme. Le principe de ces investissements ne doit pas être remis en cause.	

Champs en couleur = à remplir obligatoirement avant l'envoi

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : [Laurent Kaufmann]		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
[Doris Angst]	[]	[]
[Daniel Ziegler]	[]	[]
[Martha Zurita]	[]	[]
[Jean-Jacques Aubert]	[]	[]
[François Konrad]	[]	[]
[Théo Bregnard]	[]	[]

Champs en couleur = à remplir obligatoirement avant l'envoi

Envoi du fichier rempli au Secrétariat général du Grand Conseil : Secretariat.GC@ne.ch